



Fiche d'instructions

Pour la mise en service des compteurs de chaleur, d'eau froide et d'eau chaude

1. Mission d'accompagnement du système (communication)

Celle-ci comprend - pour autant qu'elle soit comprise dans l'offre et commandée:

Participation à 1-2 séances de coordination (convoquée par l'installateur chauffage). Participation à une visite sur site (organisée par l'installateur chauffage) avec l'électricien, l'installateur chauffage et év. sanitaire, avec une liste d'attribution des postes de mesure et le schéma de câblage (normalement fourni par le concepteur électrique).

2. Set de montage

Avec le compteur GWF de chaleur commandé, nous fournissons sur demande le set de montage. L'installateur peut ainsi monter la partie hydraulique de l'installation, puis rincer à fond le système de chauffage avant la pose du compteur. Une garniture de montage comprend:

- a) 1 gabarit de compteur avec joints (pour compteurs Woltman: corps avec couvercle à la place du gabarit),
- b) 1 paire de raccords à vis (pour compteurs filetés),
- c) 1 paire de doigts de gant pour sondes de température, resp. 1 adaptateur pour sonde aller en cas de montage direct de la sonde retour sur le compteur.

3. Préparation de l'installation

Important pour l'installateur en chauffage:

La distance de 1,5 m entre l'intégrateur, les sondes et la partie hydraulique ne doit pas être dépassée. Les câbles des sondes et du générateur d'impulsions sont livrés d'usine avec une longueur de 1,5 m.

Important pour l'électricien:

L'électricien tire la ligne électrique (pour les appareils avec alimentation externe ou par le réseau) jusqu'à l'intégrateur, installe celui-ci et effectue les raccordements électriques. **Prendre l'alimentation par le réseau directement sur la barre collectrice, placer un fusible et le sceller avec un plomb séparément. Ne pas raccorder d'autres appareils au même fusible.**

Pour les intégrateurs alimentés par secteurs, l'alimentation électrique doit d'abord être installée et branchée par l'électricien.

Si la distance entre l'intégrateur, les sondes et la partie hydraulique et supérieure à 1,5 m, l'électricien devra prolonger les câbles.

Attention: les câbles «Aller» et «Retour» doivent être de même longueur! Veuillez tenir compte des instructions de câblage.

4. Demande de mise en service

Au terme de la préparation des stations de mesure, du rinçage minutieux de l'installation et après montage des appareils de mesure, l'auteur de la commande ou l'installateur notifie GWF par écrit au moyen du formulaire officiel de demande deux à trois semaines avant la mise en service (voir verso).

5. Mise en service

GWF assure la mise en service dans les meilleurs délais. Si l'installation n'est pas en ordre, pas en état de fonctionnement, les compteurs ne sont pas accessibles, des coûts supplémentaires (heures d'attente, nouvelles interventions) seront facturés en régie.

La mise en service comprend:

- a) Contrôle de l'emplacement correct de l'installation de mesure dans le système de chauffage ou sanitaire,
- b) contrôle du débit d'eau maximum (dans la mesure du possible),
- c) contrôle du fonctionnement de l'installation.
- d) programmation des adresses BUS selon les indications du mandant ou de la base du système
- e) enregistrement et consignation des points de mesure rencontrés au moyen d'un protocole de mise en service

Les compteurs de chaleur et leur certification

Les trois composants d'un compteur de chaleur (débitmètre, intégrateur et sondes de température) forment une unité. C'est pourquoi la mise en service est effectuée exclusivement par GWF.

Les nouveaux compteurs de chaleur ne sont plus soumis à un étalonnage lors de leur fabrication, mais à un test de conformité conforme à la directive 2014/32/UE (MID - Measuring Instruments Directive). Cette norme est valable au niveau national pour la première période d'étalonnage. C'est pour cette raison qu'une déclaration CE est délivrée et non un certificat d'étalonnage.

6. Règlement en cas de report ou d'annulation de rendez-vous à court terme

En cas de report ou d'annulation d'un rendez-vous à court terme (moins de 48 heures avant le rendez-vous convenu), des frais d'indemnisation peuvent être facturés. GWF SA se réserve le droit de facturer 80 % des coûts des prestations contenues dans la commande, en fonction de la durée de l'indisponibilité, si la plage horaire libérée à court terme ne peut pas être réaffectée.

Il en va de même si l'installation prévue pour la mise en service n'est pas prête à fonctionner (conformément aux informations indiquées dans le formulaire de demande de mise en service), ce qui entraîne une interruption de la mise en service prévue. Les prestations déjà effectuées pour l'objet concerné seront alors facturées selon les tarifs horaires en vigueur, et non aux conditions convenues.

7. Garantie

Les prestations de garantie s'appliquent conformément aux conditions générales de vente (CGV).



Check-list

GWF

Installations énergie et eau

Demande de mise en service

Chère cliente, cher client,

Afin que nous puissions assurer la mise en service des appareils GWF de l'installation précitée dans les meilleurs délais, nous vous remercions de bien vouloir remplir cette demande de mise en service et de nous la renvoyer à romandie@gwf.ch.

Expéditeur

Nom	
Adresse	CP/Ville
Téléphone	
Responsable	
N° commande client	

Installateur

Nom	
Adresse	CP/Ville
Téléphone	
Facture No	
E-mail pour l'envoi des protocoles	

Personne à contacter sur place

Nom	
Téléphone	

Adresse de facturation

Nom	
Adresse	CP/Ville
Téléphone	
Mail pour l'envoi de facture	

Electricien (Installateur)

Nom	
Adresse	CP/Ville
Téléphone	

Lors de la mise en service, du personnel qualifié devra être sur place et l'installation devra fonctionner correctement! Dans le cas contraire, tout déplacement supplémentaire sera facturé selon tarifs en vigueur.

Date:

Signature:

Immeuble

Nom	
Adresse	CP/Ville
Nombre de compteurs	
Délai souhaité	

Propriétaire / Gérance immobilière

Nom	
Adresse	CP/Ville
Téléphone	
E-Mail	
Personne de contact	

A compléter

	Oui	Non
Installation terminée?	☐	☐
Partie hydraulique correctement installée?	☐	☐
Etiquetage des conduites aller / retour?	☐	☐
Chauffage/pompe à chaleur en service?	☐	☐
Conduite purgée?	☐	☐
Appareil raccordé électriquement?	☐	☐
Si non, possibilité de simulation?	☐	☐
Pour la mise en service des stations de mesure, les outils suivants sont nécessaires :		
Échelle :	☐	☐
Hauteur :	☐	☐
Plate-forme élévatrice :	☐	☐
Divers :		
Système de relevé avec centrale M-Bus		
Système M-Bus	☐	☐
Connexion au système de télégestion	☐	☐
Si Oui, système de télégestion		
Remarques		